



HAL
open science

NOUVEAU SURVOL DES ÉCRITS DE PIERRE D'AILLY : DE LA TRADITION MANUSCRITE AUX PREMIERS IMPRIMÉS *

Monica Brinzei

► **To cite this version:**

Monica Brinzei. NOUVEAU SURVOL DES ÉCRITS DE PIERRE D'AILLY : DE LA TRADITION MANUSCRITE AUX PREMIERS IMPRIMÉS *. Pierre d'Ailly: un esprit universel à l'aube du XVI^e siècle, 2019. hal-03175792

HAL Id: hal-03175792

<https://hal.science/hal-03175792>

Submitted on 23 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Monica Brinzei
ERC project n° 771589

NOUVEAU SURVOL DES ÉCRITS
DE PIERRE D'AILLY: DE LA TRADITION
MANUSCRITE AUX PREMIERS IMPRIMÉS

Plusieurs détails dans la biographie de Pierre d'Ailly permettent de dresser le portrait d'un intellectuel qui attache, à l'aube du ^{xv}^e siècle, un vif intérêt à perpétuer son héritage spirituel. De son vivant, il se préoccupe de commanditer son tombeau¹, mais à part son corps charnel, ce sont ses écrits qui doivent vaincre l'éternité. C'est dans l'air de son temps que les auteurs manifestent davantage d'intérêt pour la circulation de leurs écrits. Le témoignage de Pierre d'Ailly se lit dans son testament : « je veux qu'on prenne pour les livres et les traités dont je suis moi-même l'auteur les dispositions qui permettent de les publier »². Le verbe *publicare* fait écho dans nos esprits modernes à la pratique de l'édition, mais à l'époque de Pierre d'Ailly il signifie plus précisément l'idée de la circulation des textes. D'ailleurs, on trouve dans la poésie de l'époque l'image du livre qui s'envole comme un oiseau³, une métaphore donc de la circulation de l'ouvrage. Sous la plume de Jean Gerson, le verbe *publicare* se lit fréquemment⁴, et un autre témoignage est celui de Christine de Pizan, lorsqu'elle souhaite pour ses

* Les meilleures conditions pour réaliser cet article m'ont été assurées par le projet ERC THESIS-starting grant n° 313339. Je remercie Christophe Grellard pour sa relecture et ses conseils.

1. Les travaux de Ludovic Nys l'ont clairement montré. Voir sa communication dans ce volume, ainsi que L. Nys, « La tombe de Pierre d'Ailly, cardinal et évêque de Cambrai († 9 août 1420). Une œuvre à verser au catalogue du tailleur d'images et tombier tournaisien Jean Tuscap », *Revue des Archéologues et Historiens d'Art de Louvain* 26, 1993, p. 33-58.

2. Pour les éditions de ce testament, voir Petrus de Alliaco, *Questiones super primum, tertium et quartum librum Sententiarum. Principia et questio circa prologum*, édition critique et introduction Monica Brinzei, t. 1, Turnhout, Brepols (Corpus Christianorum Continuatio Mediaevalis, 258), 2013, p. III, n. 1.

3. Je remercie Agathe Sultan pour son enthousiasme à partager avec moi quelques informations dans ce sens.

4. Voir par exemple les références indiquées par D. Hobbins, *Authorship and Publicity before Print. Jean Gerson and the Transformation of Late Medieval Learning*, Philadelphia, 2009, p. 274, n. 14.

œuvres de les voir « ventilées, espandues et publiées en tout pays »⁵. Cela nous permet de mieux comprendre le contexte dans lequel Pierre d'Ailly compose ses œuvres en vue de les faire circuler.

Aujourd'hui, une partie considérable des écrits de Pierre d'Ailly demeure encore à l'état manuscrit. C'est surtout de ces témoins que traitera cette étude, car afin de mieux comprendre leur voyage dans le temps, il faut tout d'abord commencer par les identifier et les connaître en dévoilant leur histoire : où demeurent-ils à présent ? quel est le contexte de leur production : quand, comment, où, et à quel public ont-ils été adressés ? et comment ont-ils transgressé les limites géographiques et temporelles ? et encore : quel est le nombre de ceux qui ont survécu à travers les siècles ?

Afin de proposer des réponses à ces interrogations, je tenterai, dans cette étude, de produire une image plus claire de la diffusion manuscrite de l'œuvre du cardinal de Cambrai. Afin de relever un tel défi, je me suis concentrée sur le dépouillement de catalogues récents de bibliothèques modernes, des listes de bibliothèques médiévales et des archives. Lorsqu'on aborde le problème des manuscrits de Pierre d'Ailly, on se heurte à deux difficultés : d'abord, l'aspect prétendument autographe de ses manuscrits, qui a fait déjà couler beaucoup d'encre dans l'historiographie moderne ; ensuite, le *census* de ces manuscrits, aspect qui nécessite encore un examen approfondi.

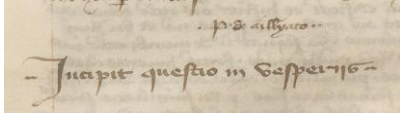
Commençons par le premier point. Comme je l'avais mentionné dans l'introduction au premier volume de l'édition du commentaire des *Sentences* de Pierre d'Ailly⁶, quelques éditeurs modernes de l'œuvre de d'Ailly comme M. Chappuis, L. Kaczmarek ou O. Pluta⁷ s'accordent à dire que certains

5. Christine de Pizan, *Le livre des trois vertus*, Charity Cannon Willard, éd. Eric Hicks, Paris, 1989, p. 225.

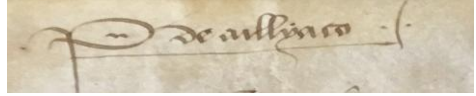
6. Petrus de Alliaco, *Questiones super primum...*, éd. cit. (n. 2), p. XXXVIII-XL.

7. M. Chappuis, C. Kaczmarek et O. Pluta, « Die philosophischen Schriften des Peter von Ailly. Authentizität und Chronologie », *Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie* 33, 1986, p. 598, n. 18 et 19. Un autre exemple est celui de Bellito qui soutient sans aucune preuve que le manuscrit BnF, lat. 3122 est aussi un autographe : Ch. M. Bellito, « *Per viam rationis... per legem vite*: Pierre d'Ailly and the Last of the Fathers », *Cistercian Studies Quarterly* 44, 2009, p. 66, n. 4. G. Guarnieri attribue à d'Ailly des fragments dans le manuscrit Città del Vaticano, BAV, vat. lat. 1041 dans son article « Per la fortuna di Ruusbroec in Italia. Le sorprese di un codice vaticano », *Rivista di Storia della Chiesa in Italia* 6, 1952, p. 333-364. D. Muzerelle, partisan de l'antiautographisme de Pierre d'Ailly, corrige les attributions à sa main dans les manuscrits de Cambrai, voir D. Muzerelle, *Manuscrits datés des bibliothèques de France, I, Cambrai, avec la collaboration de G. Grand, G. Lanoe, M. Payrafort-Huin*, Paris, CNRS, 2001, p. 110 et 114. Des signatures latines et françaises se trouvent aussi dans Cambrai 574 mais elles sont toujours l'œuvre du copiste. Cf. D. Muzerelle, *op. cit.*, p. 80.

manuscrits de Pierre d'Ailly sont des autographes étant donné la présence de la signature du cardinal sur quelques feuilles.



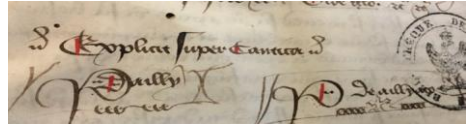
Paris, Mazarine 934, f.154



Paris, Arsenal 520, f. 205 r



Paris, Mazarine 935, f. 211 vb



Paris, Arsenal 520, f. 204 v

fig. 1. – Quatre spécimens de « signatures » de Pierre d'Ailly.

Pourtant, ils ne donnent aucune explication concernant la variation graphique ou linguistique de cette signature : tantôt en latin, tantôt en français⁸. Une telle absence de mimétisme pourrait être expliquée, selon Gibert Ouy, le plus grand partisan et « découvreur » de la main de Pierre d'Ailly, par le goût du cardinal pour l'art de la calligraphie et par sa tendance à expérimenter des nouvelles écritures⁹. G. Ouy s'appuie aussi sur les hypothèses de Bernstein¹⁰ qui dans une thèse de doctorat non publiée sur l'écriture de d'Ailly s'efforce de prouver une évolution dans la graphie de certaines de ses lettres¹¹. Toutes ces discussions relèvent du domaine

8. De plus, il faut encore ajouter ici l'hypothèse de la double orthographe : N. Catach et G. Ouy, « De Pierre d'Ailly à Jean de Baïf. Un exemple de double orthographe à la fin du ^{xiv}^e siècle », *Romania* 97, 1979, p. 218-245 ; R. Trachsler, « Des chiffres et des lettres. Observations sur l'orthographe de quelques scribes de la fin du Moyen Âge », *L'analisi linguistica e letteraria* 12, 2004, p. 1-20.

9. Voir notamment G. Ouy, *Le recueil épistolaire autographe de Pierre d'Ailly et les Notes d'Italie de Jean de Montreuil : Cambrai 940, Vat. Reg. lat. 689A, Vat. Reg. lat. 1653*, Amsterdam, 1966 ; *Id.*, « Pierre d'Ailly », dans *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*, nouv. éd. sous la direction de G. Hasenohr et M. Zink, Paris, Fayard, 1992, p. 1155-1158.

10. A. Bernstein, *Pierre d'Ailly, John Blanchard and the Licentia docendi in the Fourteenth Century University of Paris*, Thèse non publiée, Columbia University, 1972. Je remercie John Slotemaker qui m'a donné accès à ce document lors de mon séjour à Boston en 2011.

11. L'idée est reprise sans apporter aucune preuve par O. Delsaux et Tania Van Hemelryck qui affirment même que « pendant les années où il séjourna à Constance, un personnage dont nous avons à reparler, le cardinal Pierre d'Ailly, alors sexagénaire, mit à profit tout son temps libre pour s'adonner avec ardeur à la calligraphie, essayant sans cesse de nouveaux styles », O. Delsaux et T. Van Hemelryck, *Les manuscrits autographes en français*

du fantasme¹² et de croyances personnelles qui ignorent les conditions de travail et de production des manuscrits dans le contexte culturel où baigne Pierre d'Ailly.

Pascale Bourgain avait démontré, en analysant des manuscrits qui indiquent la date du début et de l'achèvement, qu'un scribe professionnel pouvait copier en moyenne trois ou quatre feuillets par jour¹³. En appliquant cette règle au cardinal de Cambrai, et en faisant un simple calcul mathématique, il en résulte que Pierre d'Ailly aurait consacré au moins cinq ans de sa vie active d'évêque ou cardinal (la majorité des textes datant de cette époque) à pratiquer sa passion pour la calligraphie jour et nuit et en sautant donc toutes les messes et autres cérémonies¹⁴. Oui, c'est vrai, dans ce laps de temps, il aurait eu la possibilité de varier les styles de sa graphie. Mais une telle perspective est difficile à concevoir lorsqu'on essaie d'imaginer l'agenda de travail du cardinal et ses prises de position dans les affaires de l'université, de son évêché ou son implication durant le schisme, pour ne pas ajouter ses voyages fréquents dans l'intérêt des institutions qu'il servait.

En l'absence de preuves biographiques concrètes, l'historien ne doit pas inventer mais se consacrer à l'investigation de preuves matérielles. Dans ce sens, il faut dire que la présence des signatures peut et doit être expliquée en s'appuyant sur une analyse codicologique de ces témoins manuscrits. Du moins, cela est-il évident dans le cas du ms. Arsenal 520, où les signatures sont présentes toujours à la fin et en début d'un nouveau chapitre ou cahier¹⁵.

au Moyen Âge. Guide de recherche, Turnhout, Brepols (Texte, Codex&Contexte, 15), 2014, p. 176.

12. Sylvie Lefèvre parle de l'illusion holographique et autographique, voir S. Lefèvre, « *Manu propria*. Les enjeux de l'écriture autographe », *Compte rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 2014, fasc. II (avril-juin), p. 611-640, ici p. 618.

13. P. Bourgain, « L'édition des manuscrits », in *Histoire de l'édition française. Le livre conquérant : du Moyen Âge au milieu du ^{xviii} siècle*, Roger Chartier et Henri-Jean Martin éd., Paris, 1998, p. 49-75, ici p. 55.

14. La preuve en étant aussi que H. Millet et M. Maillard, dans leur nouvelle biographie dédiée au cardinal, n'ont pas trouvé de traces de ces activités laborieuses et chronophages. H. Millet et M. Maillard-Luybaert, *Le Schisme et la pourpre. Le cardinal Pierre d'Ailly, homme de science et de foi*, Paris, Cerf, 2015.

15. La présence de ces signatures a déjà suscité beaucoup d'attention : voir le compte rendu d'O. Delseaux au t. 1, de Ch. Samaran et R. Marichal, « Catalogue des manuscrits en écriture latine, Paris 1959-1984 », *Bulletin des Bibliothèques de France* 11, 1960, p. 189. Dans le catalogue, cet aspect est jugé comme « fantaisies du copiste » et suite au compte rendu de Delseaux, cela a été corrigé dans l'addendum. Il faut pourtant garder comme valide la première hypothèse.

Elles jouent presque le rôle de réclames qui marquent l'identification des pièces codicologiques à l'intérieur d'un *scriptorium*.

De plus, il ne faut pas ignorer le fait qu'à l'époque de d'Ailly, les prélats, les maîtres de l'Université et autres « intellectuels » disposent des services de secrétaires en charge d'assurer la reproduction rapide de leurs écrits. Une dernière remarque serait que la présence des signatures dans les manuscrits de l'époque de Pierre d'Ailly est courante et qu'elle n'est jamais un argument pour authentifier l'autographe d'un auteur, mais une marque d'identification ou d'attribution de l'ouvrage à un auteur, ou une marque de possession et même de pouvoir¹⁶. En fait, les auteurs signent leurs textes et non forcément les copies de leurs manuscrits¹⁷. Quelques exemples, contemporains de la diffusion des textes de d'Ailly, peuvent être mentionnés ici, comme celui de

16. Voir C. Jeay, *Signature et pouvoir au Moyen Âge*, Paris, Écoles des chartes (Mémoires et documents de l'École des chartes, 99), 2015, 608 p.

17. Je paraphrase ici S. Lefevre, art. cité (n. 12), p. 636.

son élève Gilles Charlier (ou Carlier, v. 1390-1472), où nous avons la chance de pouvoir comparer son écriture autographe¹⁸ avec la signature présente dans ses manuscrits, pour en conclure que cette dernière n'est pas de la même main. Un autre exemple de la même époque est celui de la signature de Charles d'Orléans, dans Paris, Archives nationales, AE II450¹⁹.

Pour conclure : une meilleure compréhension du contexte de production des textes à la fin du Moyen Âge devrait nous inciter à la prudence : nous n'avons aucun indice permettant d'identifier avec certitude l'écriture de Pierre d'Ailly. De plus, autographe ou non autographe, le cardinal de Cambrai se dévoile à nous plus par le contenu de ses textes que par la forme de son écriture, laquelle, de toute manière, sera balayée une fois que ses œuvres seront éditées.

Je passe maintenant au deuxième point de mon enquête. Lorsqu'on fait l'état de la question concernant le nombre de manuscrits qui ont transmis l'œuvre de notre cardinal, on peut identifier comme principales sources les ouvrages de L. Salembier et de P. Tschackert²⁰. À l'évidence, on s'appuie encore sur des instruments de travail anciens et datés. J'ai donc décidé de compiler les données transmises par d'autres sources.

Premièrement, il est possible de classer quelques groupes de manuscrits appartenant à des aires géographiques qui se dessinent bien. On voit en tête de liste Paris, avec ses manuscrits éparpillés entre la Bibliothèque nationale de France, celle de l'Arsenal, la Mazarine et la Bibliothèque de la Sorbonne. Deuxièmement, on repère la collection des manuscrits du Vatican avec vingt-trois *codices* contenant une grande variété de textes, ainsi qu'une

18. Plusieurs pistes aident à identifier l'autographie de Gilles Charlier, parmi lesquelles sa correspondance, notamment la lettre à Henri de Pomerio qui confirme qu'elle a été adressée *mihi, H. de Pomerio, rescripsit manu propria*. Cf. Z. Kaluza, « Nouvelles remarques sur les œuvres de Gilles Charlier », *Archives d'Histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge* 38, 1971, p. 149-191, p. 172-173, n. 66 et 68.

19. Voir encore la signature de Jean de Montreuil, Paris, BnF, Pièces originales 2000, dossier n° 45.940, pièce 9, reproduite dans G. Brunetti, *Autographi Francesi medievali*, Rome, 2014, p. 161.

20. L. Salembier, *Les œuvres françaises du cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, 1350-1420*, Arras, 1907 ; P. Tschackert, *Peter von Ailli (Petrus de Alliaco): zur Geschichte des grossen abendländischen Schisma und der Reformconcilien von Pisa und Constanz*, Gotha, 1877, réimpression, Amsterdam, 1968.

collection importante d'actes notariaux, correspondance, documents issus des conciles, etc.²¹

Troisièmement, un autre groupe de ses manuscrits se trouve à Cambrai. Leur production et leur présence s'expliquent ici bien évidemment par le projet intellectuel de d'Ailly de bâtir une bibliothèque au moment de son épiscopat. En fait, une grande partie de ses manuscrits ont été produits à cette époque, à sa demande. Ce projet a probablement démarré sous l'œil et par la main de son neveu Raoul le Prêtre²², main qui intervient souvent dans les écrits de d'Ailly, comme Jean-Patrice Boudet l'a remarqué dans le cas des traités astrologiques²³. Leur contenu est varié : on y découvre ses ouvrages scientifiques, mais aussi un recueil de lettres composé à son initiative et des écrits historiques et théologiques. La collection de Cambrai représente également une source riche pour les historiens, pour deux raisons.

Tout d'abord, ces manuscrits permettent de sortir de l'ombre de Pierre d'Ailly son neveu Raoul le Prêtre, qui a copié, corrigé et produit beaucoup de fiches de lecture pour son oncle. Ancien pensionnaire du collège de Navarre, chanoine de Cambrai et archidiacre de Hainaut († 1443), Raoul a survécu vingt-trois ans à son oncle, étant également chargé d'exécuter son testament²⁴. Mieux comprendre leurs affinités intellectuelles permet d'ajouter quelques nouvelles touches au portrait de d'Ailly et nous livre un exemple des modalités de travail d'un maître de la première moitié du ^{xv}^e siècle, où il semble être courant de recourir aux services d'un secrétaire, voire de plusieurs (même des bacheliers inscrits à lire les *Sentences* ont pu bénéficier des services de secrétaires²⁵ : la collaboration avec un secrétaire n'est donc pas le privilège d'un évêque ou cardinal). L'échange entre les deux éclaire aussi la manière de travailler de Pierre d'Ailly. La main de Raoul a

21. La collection des manuscrits de d'Ailly se trouvant au Vatican a été traitée par Th. M. Izbiki, « Ecclesiological Texts of Jean Gerson and Pierre d'Ailly in Vatican Manuscript Collections Other than the Codices Vaticani latini », *Manuscripta* 32, 1988, p. 197-201.

22. H. Millet et M. Maillard-Luypaert, *op. cit.* (n. 14), p. 138 et 150-151.

23. J.-P. Boudet, « Un prélat et son équipe de travail à la fin du Moyen Âge. Remarques sur l'œuvre scientifique de Pierre d'Ailly », in *Humanisme et culture géographique à l'époque du concile de Constance. Autour de Guillaume Fillastre*. Actes du Colloque de l'Université de Reims 18-19 novembre 1999, D. Marcotte éd., Turnhout, Brepols (Terrarum et Orbis, 3), 2002, p. 127-150.

24. Pour une biographie de Raoul, voir N. Gorochov, *Le Collège de Navarre, de sa fondation (1305) au début du ^{xiv}^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 689.

25. Voir l'analyse de la relation entre Pierre d'Allouagne et son secrétaire à travers son commentaire des *Sentences* dans W. O. Duba, *The forge of Doctrine. The Academic Year 1330-31 and the Rise of Scotism at the University of Paris*, Turnhout, Brepols (Studia Sententiarum, 2), 2017, p. 26 et 56-58.

été repérée par les paléographes, notamment par Denis Muzerelle²⁶, et sur la base de cette identification on peut répertorier les *codices* de Cambrai qui sont passés entre ses mains.

Une deuxième raison pour revisiter la collection de ce fonds est que ce groupe de *codices* permet de dresser sinon le catalogue de la bibliothèque personnelle de Pierre d'Ailly, du moins une liste de volumes qui sont passés par ses mains. Je propose pour l'instant d'initier cette liste :

- Cambrai, BM 97 (*Breviarum ad usum Cameracensis ecclesiae*)
- Cambrai, BM 267 (Martin de Braga, *De quattuor virtutibus*, ex-dono de P. d'Ailly)
- Cambrai, BM 276 (Pierre de Limoges, *De oculo morali*; Sénèque, *De quattuor virtutibus cardinalibus*, début du ^{xiv}^e s. ; a appartenu à P. d'Ailly après son accession au cardinalat en 1411)
- Cambrai, BM 347 (Robert Kilwardby, table des matières du *De Civitate Dei* de saint Augustin; hérité par Raoul Le Prêtre)
- Cambrai, BM 351 (saint Augustin, *De Civitate Dei* et *De Trinitate*)
- Cambrai, BM 514 (recueil d'œuvres de théologie morale de Pierre d'Ailly)
- Cambrai, BM 789²⁷ (Orose, *Historiae*, ms. du ^{xii}^e s., emprunté à l'église de Cambrai et jamais rendu)
- Cambrai, BM 926 (Ptolémée, *Cosmographia*, trad. de Jacopo Angeli)
- Cambrai, BM 927 (*Imago mundi* de Pierre d'Ailly, manuscrit d'auteur mais pas autographe)
- Cambrai, BM 929 (traités historico-astrologiques de Pierre d'Ailly, autographe selon D. Muzerelle)
- Cambrai, BM 940 (recueil épistolaire de Pierre d'Ailly, peut-être autographe, comme le disent G. Ouy et D. Muzerelle)
- Cambrai, BM 954 (*Imago Mundi* et traités historico-astrologiques de Pierre d'Ailly, manuscrit de présentation copié sur les mss 927 et 929)

26. D. Muzerelle, *op. cit.* (n. 7), p. XVII, 51, 60, 108, 109, 113, 114, pl. 114, 115 et 117.

27. Une note se trouvant au f. 80v raconte la circulation de ce manuscrit: *Ego Egidius Carleri, decanus Cameracensis, emi hunc librum ab executoribus R. Presbiteri, dum vixit archidiaconi Hanonie in ecclesia Cameracensi. Quem exnunc do ecclesie Cameracensi retento mihi usu vita comite in humanis. Pro certo tunc nescivi quod esset ecclesie. Ideo, precio licet inscius eum comparassem, postea redonavi ecclesie quod suum erat modo premissis. Credo etiam quod executores qui michi vendiderunt ignorabant tunc illum ecclesie pertinere.* Cf. D. Muzerelle, *op. cit.* (n. 7), p. 89. Pour la bibliothèque de Gilles Charlier, voir Z. Kaluza, « Matériaux et remarques sur le catalogue des œuvres de Gilles Charlier », *Archives d'Histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge* 36, 1969, p. 169-187. La liste de manuscrits est publiée sur la base BIBALE : <http://bibale.irht.cnrs.fr/collection/1134>.

- Cambrai, BM 977 (recueil de traités de théologie des ^{xii}^e et ^{xiii}^e s. ;
ex-dono : *Ego P. d'Ailly dedit hunc librum meo clerico*)

Au sujet des bibliothèques privées professorales, Jacques Verger²⁸ a déjà remarqué que « les sources ne sont pas toujours très loquaces ». Dans le cas de Pierre d'Ailly, il faut certainement multiplier leur ferment. En parallèle du fonds de la bibliothèque de Cambrai, revisiter l'ancien fonds de la bibliothèque du collège de Navarre et ce qui a été transmis à la Bibliothèque Mazarine peut réserver des surprises. Dans ce sens, deux exemples complètent l'image de la bibliothèque de d'Ailly. Commençons avec le manuscrit Mazarine 884 contenant le livre I des *Sentences* de Duns Scot. Sur le dernier feuillet du codex et d'une autre main que le reste du manuscrit, on trouve une trace d'appartenance à Raoul le Prêtre, ce qui fait penser que ce volume pourrait venir de la bibliothèque de son oncle²⁹.

Restons toujours dans le cadre des commentaires des *Sentences* : il s'impose d'ajouter que les écrits mêmes de Pierre d'Ailly peuvent aider à peaufiner la liste de ses livres. Prenons le cas du manuscrit Mazarine 893, contenant les livres II, III et IV des *Sentences* de Guillaume d'Ockham³⁰ mais aussi, à la fin du manuscrit, la question *Queritur utrum Christus justus legislator sit omnium cognitor* (f. 161ra-163va), qui a été identifiée en 1947 par Böhner comme étant une trace des écrits de Nicolas Oresme³¹. Cette question qui analyse longuement le problème de l'humanité du Christ est un témoignage précieux du livre III du commentaire des *Sentences* d'Oresme, perdu aujourd'hui. De plus, elle trouve un vif écho dans le premier article de la question unique du livre III de d'Ailly (*Utrum melius sit anime Christi per unionem realem verbi incarnati quam per < unionem > intentionalem alicuius doni creati*). En fait, d'Ailly copie, bricole et abrège, selon sa manière habituelle, toute cette question d'Oresme. Le manuscrit Mazarine 884 a été

28. J. Verger, « Les bibliothèques de professeurs comme témoignages de leur culture et de leurs méthodes de travail (France, ^{xiii}^e-^{xv}^e siècles) », in *Beiträge zur Kulturgeschichte der Gelehrten im Späten Mittelalter*, F. Rexroth éd., Ostfildern, Ian Thourbecke Verlag (Vorträge und Forschungen, 73), 2010, p. 101-116, ici 104.

29. Je remercie Patrick Latour, responsable du département des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine, d'avoir attiré mon attention sur ce manuscrit.

30. Pour un commentaire détaillé de la structure du manuscrit, voir L. Baudry, « Sur trois manuscrits occamistes », *Archives d'Histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge* 10-11, 1935-1936, p. 129-162 et 157-162.

31. Ph. Böhner, « Eine *Questio* aus dem Sentenzenkommentar des Magisters Nikolaus Oresme », *Recherches de Théologie ancienne et médiévale* 14, 1947, p. 305-328.

acheté par le collège de Navarre à une date imprécise³², mais il est possible qu'il ait été vendu aussi par Raoul. Le seul argument serait l'aspect matériel, extrêmement proche³³ (écriture et décoration sont presque identiques) du manuscrit Mazarine 934 du commentaire des *Sentences* de Pierre d'Ailly, ce qui fait penser que les deux *codices* ont été produits dans le même *scriptorium*. Cela permet de supposer que l'histoire de ces manuscrits n'est pas complètement étrangère à celle de la bibliothèque de Pierre d'Ailly.

Un autre spécimen manuscrit qui devrait être ajouté à la liste des volumes qui se rapportent à cette bibliothèque est le codex Città del Vaticano, BAV, Vat. lat. 1041, qui a été largement étudié dans l'introduction de l'édition des œuvres spirituelles de Jean Ruysbroeck³⁴. En fait, plusieurs fragments se trouvant dans ce manuscrit relèvent de la méthode de résumer de d'Ailly et les éditeurs considèrent que les morceaux du *De ornatu* ont été faits par d'Ailly ou par quelqu'un de son entourage, et à sa destination. On peut déduire de cela que cet ouvrage, ou celui qui a servi de copie au manuscrit du Vatican, complète la liste des textes de la bibliothèque de notre cardinal.

Revenons maintenant aux résultats de cette enquête portant sur un nouveau recensement des sources concernant la circulation des textes de Pierre d'Ailly. En 2010³⁵, j'avais privé Pierre d'Ailly de cinq manuscrits en démontrant que parmi les dix qui lui ont été attribués au sujet de ses *Questiones* sur les *Sentences*, la moitié n'avait pas le texte de son commentaire tel que les sources secondaires le prétendaient³⁶. Pour nuancer la situation, un nouvel inventaire permet d'enrichir la liste de ses témoins manuscrits de quelque 116 nouveaux exemplaires que j'ai récemment identifiés dans des bibliothèques éparses de toute l'Europe.

Le point de départ de ce récolement a été mon étonnement devant le cas de Jean Gerson. Si Pierre d'Ailly a bénéficié d'un intérêt égal à celui de Jean

32. I. Chiavassa-Gouron, *Les lectures des maîtres et étudiants du collège de Navarre (1380-1520) : un aspect de la vie intellectuelle à l'Université de Paris au xv^e siècle*, Thèse non publiée de l'École nationale de Chartes, 1985, vol. I, p. 55.

33. Il est prudent de dire que l'écriture et la décoration sont très proches, pour ne pas dire identiques. Sur le f. 1, une décoration riche avec initiale figurée et dorée et un encadrement au motif végétal trilobé rappelle ceux du manuscrit de la Mazarine 935, f. 4.

34. Ioannis Rusbrochii, *De ornatu spiritualium nuptiarum, Wilhelmo Iordani interprete*, éd. K. Schepers et B. Desoer, Turnhout, Brepols (Corpus Christianorum, 207), 2004, p. 95-104.

35. M. Calma, « Pierre d'Ailly : Le commentaire sur les *Sentences* de Pierre d'Ailly », *Bulletin de Philosophie médiévale* 49, 2007, p. 139-194.

36. F. Stegmüller, *Repertorium commentariorum in Sententias Petri Lombardi*, vol. 1, Würzburg, 1947, p. 306-309 ; V. Doucet, *Commentaires sur les Sentences : Supplément au Répertoire de M. Frédéric Stegmüller*, Florence, 1954.

Gerson au moment des conciles de Constance et de Bâle³⁷, alors comment expliquer que la transmission et la diffusion de leurs textes n'aient pas été similaires ? Pourquoi les manuscrits de Pierre d'Ailly n'ont pas dépassé les limites de la France selon la même dynamique que ceux de Gerson³⁸ ? Une réponse à ces questions peut être trouvée si on analyse ce schéma :



fig. 3. – Répartition des lieux de conservation des manuscrits contenant des œuvres de Pierre d'Ailly.

En fait, la liste des manuscrits, placée à la fin de cet article, permet de conclure que la production manuscrite de Pierre d'Ailly a fleuri dans les principales aires géographiques où l'on repère les écrits de Jean Gerson. On voit donc une circulation parallèle, car on identifie la trace de ses ouvrages aussi bien à Cologne qu'à Düsseldorf, à Erlangen, à Munich ou à Mayence. Il faut encore ajouter que les best-sellers de cette réception semblent être des textes comme le *Tractatus super quatuor exercitiis spiritualibus*, le *Tractatus de potestate ecclesiastica* et les *Meditationes super septem*

37. Pour une nouvelle perspective sur cet aspect, voir B. Sère, *Les débats d'opinion à l'heure du Grand Schisme. Ecclésiologie et politique*, Turnhout, Brepols (Ecclesia Militans, 6), 2016.

38. Voir dans ce sens l'article de C. Bozzolo, « La production manuscrite dans les pays rhénans au ^{xv}^e siècle (à partir des manuscrits datés) », *Scrittura e Civiltà* 18, 1994, p. 183-242, ici 223, ainsi que D. Hobbins, *op. cit.* (n. 4), p. 194-195 et 210. Voir également la conférence de Ueli Zahnd, « Jean Gerson in the Dominican Library, an Unavoidable Node in Late Medieval Networks », in *Intersecting Knowledge. The Dominican Library in Basel (1233-1559)*, U. Zahnd et Florian Wöller éd., sous presse.

*psalmos poenitentiae*³⁹, textes qui ont soutenu le projet spirituel de la *devotio moderna*. Leur présence est très abondante et va de pair avec la réception des traités similaires de Jean Gerson. Pourtant, il faut ajouter aussi l'identification d'un nouveau manuscrit de son traité *De anima* (Ghiessen Universitatbibliothek 756, codex provenant de Tübingen, 1486), ainsi qu'un nouveau témoin pour l'*Expositio super librum Boetii de Consolatione Philosophie* (Halle, Ehemaligen stifts-und Gymnasialbibl. Qu. Cod. 208, f. 51ra-178va), ou des fragments de ses *Insolubilia* (Krakow, Biblioteka Jagiellońska, 2116, f. 174vb-193va), et encore les traces de trois manuscrits perdus de ses *Sentences*, dont l'un se trouvait en 1575 dans le couvent des dominicains de Braşov⁴⁰ et Sibiu⁴¹, villes situées au cœur des Carpates en Transylvanie. On voit donc que malgré l'existence d'éditions modernes⁴², certaines faites seulement sur la base des données fournies par P. Glorieux et L. Salembier, les écrits de d'Ailly peuvent encore réserver des surprises.

Devant cette nouvelle masse de manuscrits, plusieurs questions surgissent concernant les divers groupes de *codices* se trouvant en Allemagne. Prenons ici le cas de Cologne pour mieux comprendre la réception allemande des écrits du cardinal, en rappelant que Pierre d'Ailly a été légat en Allemagne en 1413-1414, qu'il était présent à Cologne même, entre février et mai puis en septembre 1414, et que l'intérêt de l'université de Cologne pour la résolution du schisme est attestée dès 1394 et qu'elle n'a pas faibli jusqu'à la fin du concile de Constance en 1418⁴³. Lorsqu'on regarde l'ensemble des manuscrits de Cologne, on remarque dans tous les cas les traces d'une production locale avec une *textualis currens*, la décoration et les traits

39. La réception de ce texte nécessite encore des recherches car il est possible qu'il s'agisse d'un texte également très prisé dans le milieu théologique de la faculté de Cologne, voir par exemple le cas du professeur Rutger Overhach (1418-1428) et sa *Lectura in Psalmos*, cf. J. Vennebusch, « Theologische Disputationen an der Universität Köln (1421-1428) », *Recherches de Théologie ancienne et médiévale* 43, 1976, p. 237-248.

40. Cf. la liste dressée par A. Dinca, « Reading Nicholas of Dinkelsbühl in Medieval Transylvania », in *Nicholas of Dinkelsbühl and the Sentences at Vienna in the Early Fifteenth Century*, M. Brînzei éd., Turnhout, Brepols (Studia Sententiarum, 1), 2015, p. 453-473, ici p. 462.

41. A. Dinca, « Der Buchbesitz der Marienkirche in Hermannstadt um die Mitte des 15. Jahrhunderts », *Zeitschrift für Siebenbürgische Landeskunde* 41/112, 2018, p. 17-32, ici p. 19.

42. Voir l'édition du *Tractatus de anima*, in *Die philosophische Psychologie des Peter von Ailly*, éd. O. Pluta, Amsterdam, G. B. Grüner, 1987 ; et encore le *Tractatus super De consolatione philosophiae*, éd. Marguerite Chappuis, Amsterdam, G. B. Grüner, 1988.

43. Certains des traités historico-astrologiques de Pierre d'Ailly ont d'ailleurs été achevés à Cologne. Pour son activité à Cologne voir H. Millet et M. Maillard-Luypaert, *op. cit.* (n. 14), p. 96-100.

des manuscrits produits dans le *scriptorium* de la grande chartreuse Santa Barbara de Cologne. Ma recherche est encore en cours et je ne peux pas lancer beaucoup d'hypothèses concernant la provenance de tous les autres témoins se trouvant en Allemagne. Néanmoins, il y a des sources plus certaines que d'autres. Coïncidence ou pas, une grande partie de ces manuscrits a la même filiation que ceux de Jean Gerson, à savoir le couvent des Chartreux de Cologne. Il s'agit d'un centre de référence pour la production et la diffusion des livres dans les régions du Rhin. Fondée en 1334, la bibliothèque renaît en 1453, deux ans après un incendie catastrophique qui en a gravement affecté une grande partie : plus de cinq cents manuscrits ont disparu⁴⁴. Ce centre de production de livres est également reconnu pour son système de prêt entre bibliothèques, qui a certainement contribué à la diffusion de ces manuscrits dans d'autres villes d'Allemagne. Aujourd'hui encore, on trouve deux manuscrits de d'Ailly à Bruxelles⁴⁵ et deux autres à Darmstadt⁴⁶ qui ont appartenu à cette bibliothèque.

Certes, on peut imaginer que le contenu de ces manuscrits était au goût du jour après Constance et Bâle. Mais il faut ajouter qu'en plus de cela, on peut deviner aussi l'intérêt pour les ouvrages scientifiques de d'Ailly, qui doit être compris plus en lien avec l'Université que seulement en relation avec le milieu religieux ou politique. Deux exemples peuvent être invoqués à l'appui de cette hypothèse.

Le premier exemple est celui du manuscrit Köln, Stadtarchivs, Best 7002, GB fol^o 76 (ca 1470), f. 297v-313v, qui contient le *Dialogus* de Guillaume d'Ockham. À la fin du codex, on trouve également un abrégé de ce texte fait par Pierre d'Ailly. Selon P. Salembier⁴⁷, il existe une copie de cet abrégé de d'Ailly, à savoir le ms. Paris, BnF, latin 15459. La thèse de doctorat soutenue en 1981 par Ian Murdoch⁴⁸ a ajouté encore trois manuscrits à cette liste et a aussi prouvé que l'abrégé de d'Ailly ne date pas de la période des conciles,

44. G. Chaix, « Réforme et contre-réforme catholiques : recherches sur la chartreuse de Cologne au xvi^e siècle », Salzbourg (Analecta cartusiana, 80), 1981, t. I, p. 86.

45. Il s'agit de deux copies du *De legibus et secretis contra supersticiosos astronomos* se trouvant à Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 926-940, f. 193-206 et Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 1022-1047, f. 242ra-252ra. L. Salembier, *Petrus de Alliaco*, Lille, 1886, p. 24.

46. F. Oakley, *The Political Thought of Pierre d'Ailly: The Voluntarist Tradition*, New Haven, Yale University Press, 1964, p. 177. Darmstadt, Landes und Hochschulbibliothek, Hs 1830, f. 96-133v : *Quedam meditationes devote super VII psalmis penitentialibus*.

47. L. Salembier, *op. cit.* (n. 45), p. 24.

48. I. Murdoch, *Critical edition of Pierre d'Ailly's Abbreviatio Dyalogi Okan*, thèse non publiée de Durham University 1981. Pour l'influence du *Dialogus* sur d'Ailly, voir aussi J. F. Kelly, « The place of Pierre d'Ailly in the development of Medieval theological

comme Salembier ou plus tard Oakley⁴⁹ l'ont pensé, mais de ses années de formation, ce qui prouve l'intérêt précoce du jeune navarriste pour la pensée politique d'Ockham. À cela s'ajoute aussi le fait que ce texte était très prisé par les théologiens de Paris, car des occurrences fréquentes peuvent être identifiées, y compris dans le corpus des commentaires des *Sentences* antérieurs à d'Ailly⁵⁰. De plus, on ignore encore le rôle que ce texte a pu jouer pendant le grand Schisme. En fait, Pierre d'Ailly, dans sa *Questio de reprehensione Petri apostoli a Paulo*, puise dans le *Dialogue* d'Ockham, notamment dans l'exemple du rejet de Paul par rapport à Pierre⁵¹, un sujet très cher à d'Ailly⁵². Jean Courtecuisse procède aussi de cette manière tacite. D'ailleurs, l'abrégé de d'Ailly a joui d'un grand succès au temps du Schisme, et Étienne Gaudet témoigne dans son traité schismatique qu'il avait « d'une certaine façon consulté, et plus tard un peu plus attentivement »⁵³, le traité d'Ockham. Le fait qu'on retrouve un témoin à Cologne ne fait que renforcer l'idée que l'abrégé de notre cardinal devrait être considéré comme un instrument de travail destiné à servir d'aide à la lecture de ce traité politique d'Ockham. En outre, le fait que le texte de d'Ailly circule avec le texte d'Ockham prouve que son abrégé ne vise pas à être un substitut du texte d'Ockham mais un outil de repérage et d'accompagnement à sa lecture. De plus, il faut ajouter que les éditions incunables et post-incunables du *Dialogue* d'Ockham (*editio princeps* : Paris, 1476, culminant avec celle de Melchior Goldast de 1614, t. II) sont accompagnées en tête de chaque chapitre, de deux ou trois lignes de résumé du chapitre en question qui, en fait, reproduisent l'abrégé de d'Ailly. On peut donc supposer que d'autres manuscrits de d'Ailly ont circulé avec le texte d'Ockham mais qu'ils ont peut-être été détruits après l'impression de l'édition incunable.

sources and censures », *Studies in Medieval Culture* 6/7, 1976, p. 141-150, p. 142 ; F. Oakley, *op. cit.* (n. 46), p. 141, 177-179 et 243.

49. L. Salembier, *op. cit.* (n. 45), p. 13, n. 1 ; F. Oakley, *op. cit.* (n. 46), p. 177.

50. On peut donner ici l'exemple du commentaire des *Sentences* de Jacques d'Elville, soutenu à Paris en 1369, qui, dans la q. 2 de son prologue, reproduit extensivement certains passages du *Dialogue* d'Ockham, sans pourtant le citer explicitement. Pour le commentaire d'Elville, voir le ms. d'Erfurt, Universitäts- und Forschungsbibliothek Erfurt/Gotha, Dep. Erf., CA 2°F. 118, f. 6rb-vb.

51. Ockham, *Dialogue*, I, 5, 2 et I, 7, 71, cité d'après I. Murdoch, *op. cit.* (n. 46), p. xviii.

52. Voir pour l'analyse du motif de Paul et Pierre chez d'Ailly : B. Sère, *op. cit.* (n. 37), p. 200.

53. Cf. Paris, BnF, lat. 16408, f. 268v, d'après Z. Kaluza, « Le brouillon de trois questions d'Étienne Gaudet sur le Grand Schisme », in *Revirescunt Chartae codices documenta textus. Miscellanea in honorem fr. Caesaris Cenci OFM*, A. Cacciotti et P. Stella éd., Rome, 2002, p. 1136-1142.

Une autre trace de l'œuvre scolastique de d'Ailly à Cologne est la présence médiévale d'un exemplaire de l'ouvrage de ses *Sentences* qui aujourd'hui est perdu. De fait, on repère dans la bibliothèque personnelle d'un moine de la chartreuse Santa Barbara de Cologne un exemplaire, à présent disparu, de son commentaire des *Sentences*, intitulé *Compendium theologicæ veritatis : Item super 4or libros Sententiarum Petri de Aliyaco recomendacio Sacre Scripture. Principium in cursum Bible. Item questio vespericarum*⁵⁴ (cf. le ms. Paris, BnF, lat. 1006, f. 26).

La présence de ces deux *codices* à Cologne aide à mieux comprendre la diffusion de l'œuvre de d'Ailly. Par ailleurs, ces exemples permettent d'avancer une nouvelle hypothèse justifiant la circulation des œuvres de notre cardinal en Allemagne. Ce n'est pas seulement en raison du concile de Bâle et de Constance⁵⁵, mais aussi en raison de la dynamique des universités et de leur rôle de vecteurs de transfert du savoir pendant le Moyen Âge tardif. En 1382, lorsque le pouvoir royal français demande aux professeurs de l'université de Paris de reconnaître comme vrai pape Clément VII, la nation germanique de l'Université⁵⁶, partisane d'Urbain VI, quitte Paris. Certains trouvent refuge à Cologne qui devient vite un centre académique où on repère beaucoup d'exilés venant de Paris.

54. Cf. la liste éditée dans C. Gadrat-Ouerfelli et D. Nebbiai, « Les livres d'un chartreux de Cologne au x^ve siècle », *Scriptorium* 17, 2017, p. 209-237, ici p. 217.

55. Une telle remarque permet d'ajouter une nouvelle perspective à la thèse de Neddermeyer selon laquelle les conciles de Constance et de Bâle représentaient des occasions uniques pour l'échange des livres et pour le marché du livre : U. Neddermeyer, *Von der Handschrift zum gedruckten Buch: Schriftlichkeit und Leseinteresse im Mittelalter und in der frühen Neuzeit, quantitative und qualitative Aspekte*, vol. I, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 1998, p. 280-282, ainsi que, sur le même sujet : P. Lehmann, « Konstanz und Basel als Büchermärkte während der grossen Kirchenversammlungen », in P. Lehmann, *Erforschung des Mittelalters. Ausgewählte Abhandlungen und Aufsätze*, Leipzig, 1941, p. 253-279.

56. Voir cet épisode illustré par A. L. Gabriel, « 'Via antiqua' and 'via moderna' and the Migration of Paris Students and Masters to the German Universities in the Fifteenth Century », in *Antiqui und Moderni (Miscellanea Medievalia, 9)*, 1974, p. 439-483. W. J. Courtenay, « Parisian Theology, 1362-1377 », in *Philosophie und Theologie des ausgehenden Mittelalters: Marsilius von Inghen und das Denken seiner Zeit*, M. J. F. M. Hoenen et P. J. J. Bakker éd., Leyde, Brill, 2000, p. 3-19. Et sur les étudiants allemands à Paris, voir W. J. Courtenay, « Study abroad: German Students at Bologna, Paris, and Oxford in the Fourteenth Century », in *Universities and Schooling in Medieval Society*, W. J. Courtenay, J. Miethke et D. B. Priest éd., Leyde, Brill, 2000, p. 7-31.

Prenons ici l'exemple de Johannes de Wasia⁵⁷ qu'on découvre recteur de la Faculté de théologie de Cologne en 1393, et qui certainement avait croisé Pierre d'Ailly à Paris, étant donné que Wasia avait lu ses *Sentences* à Paris en 1376, peu avant d'Ailly. Une autre preuve : on retrouve à Cologne Paul de Gelria ainsi que Thomas de Clèves qui, après leur formation à Paris, où ils ont certainement pu entrer en contact avec l'œuvre de jeunesse de Pierre d'Ailly, continuent leur carrière dans cette ville sur le Rhin. Dans les deux cas, il y a des indications de leur familiarité avec les écrits de Pierre d'Ailly, notamment avec le traité *Conceptus* et celui des *Insolubilia*. De plus, en parcourant tout le fonds de l'ancienne bibliothèque de Santa Barbara, on remarque une collection cohérente de commentaires des *Sentences* de provenance parisienne. Ce détail traduit l'intérêt à Cologne pour la production intellectuelle de l'université de Paris.

Un indice supplémentaire pourrait être la présence d'un manuscrit contenant les thèses de Jean de Mirecourt, condamnées à Paris (*Johannis a Mercuria De secretis hereticorum articuli sive Errores quidam a doctoribus Parisiensibus damnati*), qui montre la préoccupation des chartreux ou des lecteurs de la bibliothèque de s'accorder avec les tendances doctrinales en vogue à Paris. J'ajouterai que la condamnation de Jean de Mirecourt représente un événement conséquent pour le milieu académique parisien en raison de ses doctrines d'importation anglaise qui ont inspiré beaucoup de débats doctrinaux dans les commentaires des *Sentences* de Paris. De plus, bien que ses thèses aient été condamnées, elles ont également suscité beaucoup d'intérêt. La preuve en est que Pierre d'Ailly lui-même reproduit dans ses *Sentences* de longs passages de Mirecourt⁵⁸.

L'intérêt pour ces textes à Cologne s'explique d'autant mieux si on ajoute qu'une grande majorité des scribes, qui ont prêté main forte pour enrichir les collections de la bibliothèque, étaient des étudiants ou des diplômés de l'université de Cologne, université qui a accueilli plusieurs maîtres formés

57. Un projet d'édition de son commentaire est en cours par L. Cioca, qui a également initié une page web dédiée à cet auteur : <http://johannesdewasia.thesis-project.ro/>. Voir encore H. Berger, « *Bibliotheca Amploniana Erfordensis. Zu einigen Verfassern, Schriften, Schreibern und Vorbesitzern von und in amplonianischen Handschriften* », *Jahrbuch für mitteldeutsche Kirchen- und Ordensgeschichte* 11, Jahrgang 2014, p. 324.

58. Voir à ce sujet M. Calma, « Jean de Mirecourt et les échos de la philosophie anglaise à l'université de Paris au ^{xiv}^e siècle », in *Universalité de la Raison : Pluralité des Philosophies au Moyen Âge. Actes du XII^e Congrès international de Philosophie médiévale, Palerme, 17 septembre 2007*, t. II, 1, Palerme, 2012, p. 471-480; ainsi que l'apparat des sources implicites dans Petrus de Alliaco, *Questiones super primum*..., éd. cit. (n. 2), p. 129-237.

à Paris, et donc possédant des affinités intellectuelles en résonance avec ce milieu.

Au début de cet article, j'ai abordé l'idée de la circulation des écrits de d'Ailly qui vraisemblablement a fortement occupé l'esprit de notre auteur. La circulation manuscrite doit être comprise en conjonction avec la diffusion des premières éditions imprimées. En essayant de classer ses œuvres et le succès de leur diffusion manuscrite, on remarque que les titres les plus répandus correspondent aussi aux premiers textes qui ont été édités dans des éditions incunables ou post-incunables. Il s'agit principalement de ses textes universitaires et par la suite de ses textes ecclésiastiques, beaucoup d'entre eux étant aussi incorporés dans les éditions des œuvres de Jean Gerson, comme c'est le cas de l'édition Du Pin. Une autre caractéristique, c'est l'édition des prises de position dans différents recueils de textes du ^{xvii}^e siècle : je citerai ici l'édition de Du Boulay de l'Histoire de l'Université (pour l'affaire Monzón) ou les *Miscellanea* de Stephan Baluze (les erreurs contre le frère Guillaume de Hildenissem), vers 1761. On voit que durant le ^{xv}^e siècle, les éditions se reproduisent à grande vitesse pour ensuite tomber en désuétude, comme le montre le cas du commentaire des *Sentences* qui a bénéficié de cinq éditions (Bruxelles, 1481 ; Strasbourg, 1490 ; Lyon, 1500 ; Paris, 1508, 1515) dans un laps de temps de trente-cinq ans, et qui par la suite n'a jamais été réédité jusqu'en 2013. Un dernier mot sur les imprimés de d'Ailly : il sera nécessaire de faire une enquête sur les lecteurs et les possesseurs de ses éditions afin de voir dans quels cercles de lecture ils ont circulé. La dimension limitée de cette étude me conduit maintenant à formuler une conclusion finale.

Cette enquête présente les résultats d'un travail intermédiaire qui, sans vouloir être très ambitieux, donne au moins une image plus approfondie de la circulation des œuvres de d'Ailly. De plus, la leçon que j'ai retenue, c'est qu'il faut accorder une place plus ample au rôle que l'Université comme institution a joué dans le processus de diffusion des textes de d'Ailly. On peut donc tisser des liens de continuité entre l'activité et les préoccupations des maîtres formés à Paris et ceux qui sont à Cologne et qui ont probablement croisé en personne d'Ailly à Paris. En rentrant à Cologne et en mettant en scène leur projet de bâtir sur le Rhin un nouveau centre universitaire, ils n'oublient pas de copier l'œuvre de Pierre d'Ailly. Ce dialogue invisible entre l'université de Paris et Cologne mérite d'être nuancé, et probablement des études à venir permettront de mieux comprendre la circulation des textes de d'Ailly ou d'autres figures marquantes de l'université de Paris. On voit donc que parallèlement au concile, la diffusion des manuscrits de

gjuu

Pierre d'Ailly peut être comprise aussi à partir de l'histoire des universités médiévales, et qu'il faut attribuer à d'Ailly une place importante dans cet échange culturel.

Monica Brinzei

gjuu